

## PROCÉDURIER À SUIVRE LORS D'UNE SITUATION PROBLÉMATIQUE RENCONTRÉE AVEC UN INTERNE (IPSAV)

---

- 1) Lors d'une situation problématique\*, l'interne et le directeur de l'étudiant, et/ou le coordonnateur des stages d'internat de son secteur, discutent ensemble de la situation et des actions à prendre pour trouver des solutions. Un suivi est proposé avec un échéancier mis de l'avant.
- 2) En l'absence de résolution de la problématique, l'interne et/ou le directeur d'internat, convoque une réunion avec le coordonnateur des stages d'IPSAV de son secteur et le directeur du département de sciences cliniques. Selon la problématique, le chef médical pourrait être invité. Un suivi est proposé avec un échéancier mis de l'avant.
- 3) En l'absence d'une résolution de la problématique, le directeur du département de sciences cliniques informe (le ou la) vice-doyen, vice-doyenne responsable de la situation et une réunion pourra être envisagée.

---

\*Exemples: Ne rencontre pas les exigences du programme, détresses psychologiques, situations de crise, problèmes de santé<sup>1</sup>, problèmes d'éthique, de comportement, problèmes de fonctionnement dans son milieu de stage. <sup>2</sup>Il est important de savoir qu'en fonction de l'urgence de la situation problématique, certaines étapes pourraient être priorisées dans l'objectif de trouver rapidement des solutions.

---

<sup>1</sup> Problème de santé, le directeur de l'interne, et/ou le coordonnateur des stages d'internat, dirige celui-ci vers son médecin puis assure un suivi afin d'établir un échéancier sur les recommandations de celui-ci.

<sup>2</sup> Un gestionnaire du CHUV (direction des services professionnels, DSP ou direction administrative, DG) pourra être appelé à participer aux différentes étapes au besoin.